



Sentinelles

Epi-BCG

**Pratiques et déterminants de la vaccination BCG en médecine générale, en France, depuis la suspension de l'obligation vaccinale.
Etape 2 : Etude transversale**

Juin 2009 – Octobre 2010

Avec la participation de 358 médecins généralistes Sentinelles

Contact pour cette étude : Laboratoire :

Louise Rossignol
rossignol@u707.jussieu.fr

Réseau *Sentinelles*, UMR S 707 - Inserm UPMC
27, rue Chaligny
75571 Paris cedex 12

Nous remercions tout particulièrement les médecins Sentinelles sans qui cette enquête n'aurait pas été possible.

Cette plaquette est destinée à vous informer des principaux résultats.

Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet : <http://www.sentiweb.fr> (Rubrique : Enquêtes Ponctuelles-2009)

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues.

Suite au changement de politique vaccinale par le BCG et à la baisse de la couverture vaccinale des enfants à risques en France, il a paru important d'identifier les pratiques des médecins généralistes français, et celles de leurs patients, vis-à-vis de la vaccination par le BCG, ainsi que leurs déterminants.

Après un premier éclairage apporté par les 2 « focus groups » réalisés sur ce thème (résultats disponibles sur le site internet du réseau Sentinelles), la recherche des déterminants de la vaccination BCG s'est poursuivie afin de donner des éléments de réponses pouvant guider les autorités de santé.

Objectifs de cette étude

Objectif principal

- Evaluer quantitativement les pratiques de la vaccination par le BCG des médecins généralistes depuis la suspension de l'obligation vaccinale et déterminer les facteurs prédictifs du statut vaccinal des enfants éligibles à la vaccination par le BCG.

Objectif secondaire

- Evaluer la proportion d'enfants éligibles à la vaccination par le BCG en France métropolitaine.
- Evaluer la couverture vaccinale d'un échantillon d'enfants nés après la suspension de l'obligation vaccinale, et consultant en médecine générale.

Méthode de l'enquête

Enquête transversale, auprès de médecins généralistes du réseau Sentinelles.

Analyse des déterminants du statut vaccinal des enfants éligibles à l'aide d'un modèle statistique ALR (alternating logistic regression).

Participation

358 MG ont participé, et ont recruté 920 enfants de deux ans et moins.

Résultats

Sur les 920 enfants de 2 ans et moins, 261 étaient éligibles à la vaccination par le BCG (31 %) et la couverture vaccinale de ces 261 enfants étaient de 44% avec respectivement :

- pour l'Ile de France :
 - o 100 % d'enfants éligibles
 - o avec une couverture vaccinale de 59 % ;

- et hors Ile de France :
 - o 18 % d'enfants éligibles
 - o avec une couverture vaccinale de 32 %.

L'âge médian de la vaccination était de 2 mois et 59 % des enfants vaccinés l'avait été par leur médecin traitant.

Pour les 142 enfants éligibles non vaccinés, les 2 principales raisons de non vaccination étaient la non reconnaissance de l'éligibilité de l'enfant (34 %) et le refus des parents (14 %).

Après ajustement, pour les enfants éligibles à la vaccination par le BCG, 7 variables étaient associées au fait d'être vacciné ou non.

La probabilité d'être vacciné était plus élevée chez les enfants de plus de 6 mois (OR = 3,4 (IC 95 % [1,4 - 8,6])), vivant en Ile-de-France (OR = 14,7 [4,4 - 49,5]), pour qui un voyage dans un pays de forte endémie tuberculeuse était prévu (OR = 3,5 [1,4 - 8,6]), et présentant un risque particulier selon l'omnipraticien (OR = 19,9 [6,2 - 63,9]). De même une meilleure connaissance des recommandations par l'omnipraticien (OR = 1,4 [1,1 - 1,9]) et la perception par ce dernier que la tuberculose était une maladie fréquente (OR = 2,2 [1,1 - 4,5]) augmentaient la probabilité que les enfants soient vaccinés.

Au contraire les enfants vus par des médecins possédant une capacité universitaire en maladies infectieuses étaient moins souvent vaccinés (OR = 0,14 [0,1 - 0,4]).

Conclusion

Cette évaluation des pratiques vis-à-vis du BCG des médecins généralistes en France métropolitaine depuis la suspension de l'obligation vaccinale a permis de mettre en évidence des déterminants du statut vaccinal des enfants.

Avec 31 % de la population d'enfants métropolitains de moins de 2 ans éligible à la vaccination par le BCG et seulement 44 % d'entre eux vaccinés, la réussite de la politique de vaccination ciblée passera par un renforcement des actions menées sur les déterminants mis en évidence lors de cette étude.

D'autres études seront nécessaires pour connaître l'influence des futures actions de santé publique qui seront menées et pour suivre l'impact du changement de politique vaccinale. Il serait intéressant de préciser également le rôle respectif des parents et des médecins dans la vaccination des enfants. Enfin l'existence d'une faible couverture vaccinale des enfants à risque incite à être vigilant et à renforcer les outils de surveillance et de diagnostic de la tuberculose.

Rappels des recommandations vaccinales contre la tuberculose

La vaccination BCG en population générale

Depuis la publication du décret de suspension de l'obligation de vaccination par le BCG des enfants et des adolescents et de la circulaire d'application du 14 août 2007, la vaccination par le BCG ne peut plus être exigée à l'entrée en collectivité mais fait l'objet d'une **recommandation forte pour les enfants à risque élevé de tuberculose**.

Qui ?

Tout enfant avec possédant au moins UN des critères suivants :

- ~ Enfant né dans un pays de forte endémie tuberculeuse * ;
- ~ Enfant dont au moins l'un des parents est originaire de l'un de ces pays* ;
- ~ Enfant devant séjourner au moins un mois d'affilée dans l'un de ces pays * ;
- ~ Enfant ayant des antécédents familiaux de tuberculose (collatéraux ou ascendants directs) ;
- ~ Enfant résidant en Île-de-France ou en Guyane ;
- ~ Enfant dans toute situation jugée par le médecin à risque.

Où ?

* Les zones géographiques à forte incidence tuberculeuse :

- ~ Le continent africain dans son ensemble ;
- ~ Le continent asiatique dans son ensemble, y compris les pays du Proche et Moyen-Orient. ;
- ~ Les pays d'Amérique Centrale et du Sud. ;
- ~ Les pays d'Europe Centrale et de l'Est y compris les pays de l'ex-URSS. ;
- ~ Dans l'Union européenne : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, Roumanie.

Quand ?

- ~ Dès la naissance,
- ~ Jusqu'à l'âge de 15 ans.

L'intradermoréaction (IDR) à la tuberculine préalable:

- ~ à partir de l'âge de 3 mois.

Les contre-indications :

- ~ IDR à la tuberculine positive,
- ~ Temporaires : les dermatoses étendues en évolution,
- ~ Définitives : les déficits immunitaires congénitaux ou acquis, notamment dus au VIH.

Rappel : la revaccination par le BCG en population générale n'est plus indiquée depuis 2004.

La vaccination BCG des professionnels

Suite à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) du 5 mars 2010, il a été recommandé la levée de l'obligation de vaccination par le BCG pour les professionnels et étudiants des carrières sanitaires et sociales mentionnés aux articles L.3112-1, R.3112-1 C et 2 du Code de la santé publique, accompagnée d'un maintien du test tuberculinique comme test de référence lors de prise de poste.

Le HCSP recommande, sans obligation :

- ~ une vaccination par le BCG au cas par cas, après évaluation des risques par le médecin du travail uniquement pour les professionnels de santé très exposés tuberculino-négatifs :
 - ~ personnels de soins en contacts répétés avec des patients tuberculeux contagieux et tout particulièrement ceux à risque de tuberculose multirésistante,
 - ~ personnels de laboratoire travaillant sur des cultures de mycobactéries.

Le HCSP ne recommande pas la vaccination par le BCG pour les autres professionnels de santé, les professions de secours, les pompiers et les étudiants des filières de santé, et, pour les autres professionnels visés par les articles L.3112-1, R.3112-1 C et 2 du CSP.